

Zoom métier : plieur

Ses missions principales

- Lire et interpréter les plans techniques
- Préparer les pièces à plier (mesure, traçage, repérage)
- Régler les machines de pliage (plieuse manuelle ou à commande numérique)
- Réaliser les opérations de pliage selon les côtes définies
- Contrôler les pièces pliées avec des instruments de mesure
- Assurer la maintenance de premier niveau des équipements

Quelles compétences ?

- Bonne lecture de plans et compréhension des cotes
- Maîtrise des machines de pliage conventionnelles ou à commandes numériques
- Rigueur, précision et sens du détail
- Autonomie, réactivité et respect des délais
- Sens de la sécurité et du travail bien fait

Quelles études ?

- CAP Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (RCI)
- Bac pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle
- Formations qualifiantes en conduite de machines de formage

Où travaille-t-il ?

Dans les ateliers de chaudronnerie, tôlerie industrielle, métallurgie, ou dans les services de maintenance et de production de nombreuses industries (agroalimentaire, ferroviaire, bâtiment, aéronautique...).

Quel salaire ?*

- Débutant : de 1 900 € à 2 200 € brut/mois
- Confirmé : jusqu'à 3 000 € ou plus, selon la technicité et le niveau de qualification



Et après ?

Le plieur peut évoluer vers des fonctions de régleur sur commande numérique, chef d'atelier, contrôleur qualité, ou se spécialiser sur des pièces complexes en petite série ou sur des prototypes.

✈ Un métier de précision, indispensable à la mise en forme des pièces qui composent nos équipements du quotidien comme les plus grandes innovations industrielles.

**Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon l'expérience, le secteur et la taille de l'entreprise.*